



CENTRE DE DOCUMENTATION ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE, ALTERNATIVES

Bonne nouvelle il est opérationnel. Deuxième bonne nouvelle, il est inscrit dans le Réseau des Centres de Ressources en éducation à l'environnement.

Cet été le travail a été intense pour être prêt à la rentrée de septembre. Les livres sont tous référencés. Il faut maintenant les enregistrer sur informatique pour faciliter la recherche, mais ça ne nous empêche pas de fonctionner.

Il propose des ouvrages (livres, revues, articles, vidéos...) sur différents thèmes : climat, énergie, OGM, déchets, alternatives...

Les ouvrages peuvent être consultés sur place ou empruntés.

Une personne est présente pour vous accueillir et vous informer.

Nous avons besoin de vous pour faire connaître ce Centre de Documentation : médias, éducation nationale, structures pour la jeunesse, formations pour adultes... Si vous avez des contacts personnels dans ces établissements, transmettez leur la plaquette d'infos ou donnez nous leur coordonnées.

Le centre de documentation est ouvert tous les mercredis de 16 à 19 heures à la MVA bureau 1.47.

C'est aussi l'occasion d'assurer une permanence de l'association : lieu d'information et d'échanges entre adhérents et sympathisants, ouvert à toute personne concernée par les sujets « Environnement, Ecologie, Alternatives ». Venez nombreux, de cet espace d'échange naîtra la dynamique de l'association.

L'Association Régionale d'Écologie

vous ouvre son

CENTRE DE DOCUMENTATION

**Environnement
Ecologie
Alternatives**

tous les mercredis de 16 à 19 heures

Maison de la Vie Associative

15, rue du Général Margueritte - Béziers

bureau 1.47

Cette rentrée 2005 met plus que jamais en évidence les défis écologiques et sociaux auxquels la planète est confrontée : catastrophes climatiques, accidents industriels, sécheresse et dégradation des réserves d'eau douce, augmentation continue du prix du pétrole...

Pour réfléchir, débattre, agir ensemble, l'Association Régionale d'écologie :

met à votre disposition son centre de documentation et son site internet qui vous permettent de vous informer sur des sujets locaux, nationaux et planétaires

organise régulièrement des conférences-débats : thèmes en préparation pour 2005-2006 : l'environnement urbain, le nucléaire, l'épargne solidaire, l'habitat écologique...

édite un bulletin trimestriel d'information

Pour préparer avec vous l'année 2005-2006, nous vous invitons à participer à la

REUNION D'INFORMATION

**le LUNDI 26 SEPTEMBRE
à 20h30 à la Maison de la Vie
Associative - Salle n° 10**

AGENDA

Mercredi 16 novembre à 20h30 à la MVA : *l'environnement urbain*, avec Marie-Claude Leclerc (Sociologue, membre de l'ARE)

vendredi 23 septembre à 20h30 au Minatoire : *les risques industriels*, organisation Les Verts Béziers

samedi 17 septembre à partir de 9 h à Maraussan : *Les lendemains qui planchent*, organisation Collectif pour le Non Biterrois

mardi 4 octobre à 16 h, Palais des Congrès : *destruction de la couche d'ozone et renforcement de l'effet de serre*, organisation l'Association des Frigoristes de l'Hérault

Sorties organisées par l'association ARBRE : *Domaine départemental de Vieulac* les dimanches 18 septembre et 16 octobre - *Etang de Vendres*, dimanche 2 octobre

mercredi 12 octobre de 14 à 17 h à la MVA : *les énergies*



Association Régionale d'Écologie

Maison de la Vie Associative, Boîte n° 65,
15 rue du Général Margueritte 34500 Béziers

Tél. : 04.67.30.87.10 - courriel : envir34500@aol.com

site : <http://environnement.34500.free.fr>

L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Si tout le monde vivait comme un Français, il faudrait deux planètes supplémentaires.

C'est ce que révèle l'empreinte écologique, un nouvel outil de mesure publié par le WWF, l'organisation mondiale de protection de la nature.

L'empreinte écologique d'un Français est de 5,2 hectares alors que la surface productive disponible est de 1,9 hectare par habitant de la planète.

Et vous de combien d'hectares avez-vous besoin ?

L'empreinte écologique est une mesure de la pression qu'exerce l'homme sur la nature. C'est un outil qui évalue la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets. A l'échelle d'une personne, l'empreinte écologique est une estimation de la superficie nécessaire pour répondre à l'ensemble de vos besoins en ressources naturelles.

Imaginez que vous êtes un Robinson Crusôé...

...isolé sur une île déserte : quelle devrait être la taille de votre île (terre, lagon et mer accessible compris) pour vous permettre de vivre en autarcie de façon durable et répondre à vos besoins en nourriture, chauffage, matériaux de construction, air pur, eau potable, absorption de déchets ?

Cette surface représente l'empreinte écologique de notre Robinson Crusôé. On comprend intuitivement que si le mode de vie de notre naufragé exerce une pression trop forte sur son île (s'il fait par exemple des grands feux de camp tous les soirs pour tromper sa solitude), c'est-à-dire si son empreinte écologique est supérieure à la taille de son île, sa survie risque d'être compromise à plus ou moins long terme...

En comparaison, l'empreinte écologique moyenne en France est 5.3 hectares par personne. Il y a 1.8 hectares productifs par personne dans le monde.

Eviter les déficits écologiques

Actuellement, le citoyen Terrien moyen a une empreinte de 2.8 hec-

tares. Cependant, il n'y a que 2 hectares disponibles par personne et les autres espèces ont besoin de ressources elles aussi. Cela signifie que la demande humaine en ressources est supérieure à ce que la nature peut renouveler.

Pour éliminer ce déficit écologique, on peut s'appuyer sur quatre facteurs :

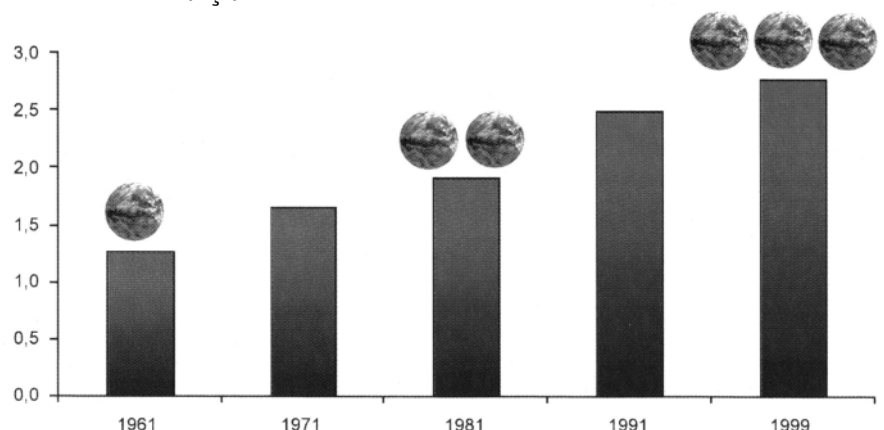
- La consommation : en faisant des choix sur la manière dont nous voyageons, la fréquence de nos voyages, la taille de notre logement et le type de nourriture que nous consommons.
- La technologie : en analysant si nous produisons nos biens et services proprement et efficacement
- La population : en regardant la taille de notre famille mondiale. S'il y a plus d'individus, il y aura moins de capacité écologique disponible

par personne.

- La santé de l'écosystème : en faisant des efforts pour protéger les autres espèces et pour aider les écosystèmes à supporter l'impact humain.

Les calculs de l'empreinte écologique nous montrent la nécessité de réduire notre déficit écologique mais ne nous indiquent pas la manière à suivre pour le réduire. Quels sont les facteurs à privilégier, et comment y répondre sont des choix auxquels nous devons faire face. Les réductions individuelles d'empreinte ne sont pas négligeables et sont efficaces lorsqu'elles sont accompagnées de changements systémiques pour éliminer le déficit écologique. Cela signifie qu'il faut attaquer le déficit à tous les niveaux : des choix sur l'alimentation quotidienne jusqu'aux politiques nationales et internationales.

NOMBRE DE PLANETES nécessaire si tout le monde vivait comme un français



Et moi, de combien d'hectares ai-je besoin ?
évaluez votre empreinte écologique en répondant aux questions



Sélectionnez une seule réponse par question et additionnez les points correspondant. Puis, reportez-vous au tableau ci-dessous pour estimer votre empreinte écologique. Attention, ce bref questionnaire ne permet qu'une estimation très approximative de votre empreinte écologique. Pour un calcul plus précis, consultez le site internet www.wwf.fr

je mange de la viande	
<input type="checkbox"/> 2 fois par jour	+ 40
<input type="checkbox"/> 1 fois par jour	+ 20
<input type="checkbox"/> 1 à 3 fois par semaine	0
<input type="checkbox"/> rarement	-10
<input type="checkbox"/> jamais	-20
généralement, j'achète viande ou poisson	
<input type="checkbox"/> frais	0
<input type="checkbox"/> surgelé	+10
<input type="checkbox"/> je n'en achète pas	-10
généralement, j'achète fruits et légumes	
<input type="checkbox"/> frais	- 10
<input type="checkbox"/> surgelé ou en conserves	+10
<input type="checkbox"/> en plats préparés	+15
j'achète de préférence des produits	
<input type="checkbox"/> locaux	-10
<input type="checkbox"/> français (ou européens)	0
<input type="checkbox"/> sans prêter attention au lieu de fabrication	+10
j'habite	
<input type="checkbox"/> une maison non mitoyenne	+10
<input type="checkbox"/> une maison mitoyenne	0
<input type="checkbox"/> un appartement	-10

Ce questionnaire est une adaptation de celui réalisé par Empreinte Ecologique sarl pour WWF-France.

je me lave	
<input type="checkbox"/> en prenant des bains	+10
<input type="checkbox"/> en prenant bains et douches	0
<input type="checkbox"/> en prenant des douches	-5
je vais travailler (ou à l'école au lycée...)	
<input type="checkbox"/> en voiture	0
<input type="checkbox"/> en train, tram, métro, bus	-30
<input type="checkbox"/> en vélo ou à pied	-50
<input type="checkbox"/> je ne travaille pas	-50
ma voiture (ou celle de ma famille) est	
<input type="checkbox"/> une sportive	+110
<input type="checkbox"/> un 4x4	+70
<input type="checkbox"/> un monospace	+30
<input type="checkbox"/> une grande routière	+20
<input type="checkbox"/> une routière moyenne	0
<input type="checkbox"/> une petite citadine	-5
<input type="checkbox"/> je n'ai pas de voiture	-80
généralement, je pars en vacances	
<input type="checkbox"/> en avion	+20
<input type="checkbox"/> en voiture	+10
<input type="checkbox"/> en train	-10
<input type="checkbox"/> en bateau	-15
<input type="checkbox"/> en vélo ou à pied	-20
<input type="checkbox"/> je ne pars pas en vacances	-20
calculez votre total	

En France, les réfrigérateurs et congélateurs consomment chaque année plus d'électricité que l'ensemble du réseau T.G.V.

Le carton et le papier d'emballage représentent près du tiers de nos ordures.

Une fois ingérés, les médicaments évacués par le corps passent dans l'eau des toi-

lettes, puis dans l'eau des rivières, risquant de causer des dysfonctionnements au niveau de la faune et de la flore.

Chaque année plusieurs milliers de tonnes d'huiles de vidange sont rejetés dans la nature. 11 d'huile déversé dans une rivière = 10 000 m², soit un terrain de football d'eau pol-

luée et asphyxiée.

Un fruit importé hors saison par avion consomme pour son transport 10 à 20 fois plus de pétrole que le même fruit produit localement et acheté en saison.

Les différents éléments que comportent un jean, parcourent 65 000 km avant d'être assemblée.



Estimation de votre empreinte écologique

supérieure à 7 hectares	supérieur à +100
comprise entre 6 et 7 hectares	compris entre +50 et +100
comprise entre 5,4 et 6 hectares	compris entre +10 et +50
comprise entre 5,0 et 5,4 hectares	compris entre -10 et +10
comprise entre 4 et 5 hectares	compris entre -70 et -10
inférieure à 4 hectares	inférieure à -70
vosre empreinte écologique est :	vosre total de points est :



INCENDIE À SBM

Cette usine classée SEVESO située dans la zone industrielle du Capiscol à Béziers, a pris feu le 26 juin. Quelles ont été les incidences sur la population ?

« SBM Formulation », usine spécialisée dans la formulation et le conditionnement de produits destinés à la protection des cultures (insecticides, fongicides, traitement des semences) sous forme de poudres, liquides et granulés a pris feu le 26 juin à 3h du matin.

Cette entreprise classée SEVESO est localisée sur 17 hectares dans la zone industrielle du Capiscol à Béziers.

Environ 2000 tonnes de produits phytosanitaires ont brûlé, le nuage de fumée s'est étendu sur la ville et le vent l'a porté jusqu'à Carcassonne. Un laboratoire mobile d'analyse a été installé à 9h 45. Les autorités n'ont pas décidé de prévenir ou d'évacuer les populations, seul un périmètre de sécurité de 400m a été mis en place.

Entre 3h et 9h45 du matin, comment pouvait-on être certain de la non toxicité des fumées ?

L'étude de danger de l'entreprise (rendue obligatoire par la Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003, article 4) réali-

sée récemment, a permis de connaître les molécules à rechercher : monoxyde de carbone (CO), oxyde d'azote (NO et NO₂), dioxyde de soufre (SO₂), acide cyanhydrique (HCN), acide chlorhydrique (HCl), acide bromique (HBr).

La présence de disulfure de carbone (CS₂) et de méthiocarbe a aussi été détectée par les pompiers.

Les analyses ont donc été faites sur l'ensemble de ces substances. Les prélèvements d'air ont révélé des résultats inférieurs aux seuils de pollution tolérés.

D'ailleurs, le colonel des pompiers M. Cassar déclarait à l'Hérault du Jour « cet incident ne représente pas de risques toxiques, à moins d'une exposition prolongée ».

Cependant, d'après M. Philippe Ramond (directeur du cabinet du Préfet) « L'incident qui vient de se produire est plus grave que le scénario le plus défavorable envisagé dans cette étude de danger » (Midi Libre du 28 juin).

Alors, pourquoi cette usine est-elle classée Seveso ?

Un comité local d'information et de concertation (CLIC) s'est réuni le 19 juillet sous la présidence du sous-préfet. D'après le sous-préfet Monsieur Huchet, « ...on a essayé d'analyser la perception de l'événement, le décalage qu'il y a eu entre la vision des autorités sur ce sinistre, qui ne représentait pas de risque d'intoxication pour la population, qui l'a perçu comme un déficit d'information et évidemment comme source de gêne, d'inquiétude et d'irritation. » (Midi Libre). La prochaine réunion est prévue dans 3 mois... le temps d'avoir les résultats des analyses approfondies sur les fumées et leur retombées demandées par la Ddass.

Pourquoi tant de temps pour des analyses ? Si nos légumes ne sont pas mangeables ça sera un peu tard pour le faire savoir !

Le service santé de la mairie

recueille toutes les symptomatologies inhabituelles et certains symptômes comme : conjonctivites, crise d'asthme, brûlures de la cavité buccale, estomac, œsophage, vertiges...

A l'heure actuelle, l'origine de cet incendie est inconnue. Courant du mois de Septembre l'usine va être dégagée des restes de l'incendie.

Face à cette situation il paraît très important que les services de l'état associent les citoyens pour une meilleure information des risques et des préventions liés aux risques majeurs industriels et naturels comme inscrit dans la loi. Quelles sont les mesures prises par le Préfet et le Maire pour la commune en matière de prévention et de protection des citoyens depuis le dossier d'information des populations de 1998 ?

Mais il faut surtout dénoncer l'utilisation massive des pesticides dans l'agriculture (90 000 tonnes utilisés en France, 2ème utilisateur mondial), et le peu de soutien du gouvernement à une culture respectueuse de l'environnement. Aux citoyens de se faire entendre pour ne plus avoir d'usines dangereuses à nos portes : par une consommation de produits bio, par le refus de nouvelles constructions d'établissement de cet espèce, par une pression sur les pouvoirs publics...

OGM

L'UE autorise l'importation d'un maïs transgénique américain. La Commission européenne a donné son feu vert à l'importation du maïs génétiquement modifié MON 863 produit par la firme américaine Monsanto et destiné à l'alimentation animale, cet agrément ne prévoit pas l'utilisation du MON 863 sous forme de denrée alimentaire pour l'homme ou « à des fins de culture ». L'exécutif européen a accordé à Monsanto une autorisation valable dix ans.

Les 25 pays de l'Union n'avaient pas réussi à se mettre d'accord sur la question en juin. La Commission a le dernier mot en matière d'autorisation des cultures transgéniques en cas de désaccord entre les Etats membres.

